

Cahier des charges de reprise des déchets

1. Ne seront admis que les chutes et rebuts issus de plaques de plâtre, cloisons alvéolaires, carreaux de plâtre, plâtre en poudre et enduits base plâtre tels que listés en annexe du présent cahier des charges.
2. Les chutes et rebuts de différente nature comme décrit ci-dessus pourront être mélangés.
3. Aucun revêtement autre que peinture ou papier peint n'est admis (sont exclus tous produits recouverts de vinyle, d'aluminium, de faïence, de tissus, de moquette...).
4. Les livraisons seront totalement exemptes de tout autre corps étranger tels que:
 - Visserie, rails et montants métalliques, tous autres débris métalliques, bois et plastiques
 - Torchis, déchets inertes, gravats en mélange (brique, cailloux, terre, béton...)
 - Moquette, revêtement PVC, aluminium
 - Béton-cellulaire, carrelage, faïence, amiante, fibrociment
 - Déchets dangereux, emballages vides et objets ayant été en contact avec des produits dangereux, polluants divers et toutes matières ou tous matériaux non neutralisés ayant un caractère dangereux pour la sécurité du recyclage
 - Déchets contaminés, explosifs, corrosifs, tout autre matériau non mentionné supra
 - Palettes, cales
 - Film plastique
 - Polystyrène

Le stockage des déchets avant leur livraison à l'usine SINIAT, notamment en centre de tri, devra répondre aux conditions réglementaires applicables afin d'éviter tout risque de contamination ou de mélange avec d'autres déchets ou matériaux ainsi que tout risque d'exposition aux intempéries.

5. Les produits livrés auront été maintenus à l'abri de l'humidité. L'utilisation d'une benne munie d'une bâche ou à capot protège le flux des intempéries.
6. Le présent cahier des charges est susceptible d'évoluer et fera alors l'objet d'une lettre avenant au contrat.

PRODUITS ADMIS :



Plaque Crème
(Standard)



Plaque Blanche
(Déco. A1)



Plaque Orange
(Locaux très humides)



Plaque Jaune
(Très haute dureté)



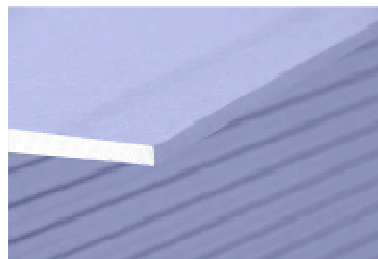
Plaque Verte Anis
(Absorption des COV)



Plaque Verte
(Locaux humides)



Plaque Rose
(Feu)



Plaque Bleue
(Acoustique)



Cloison alvéolaire

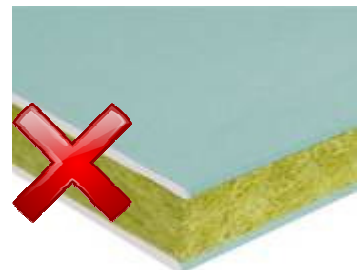
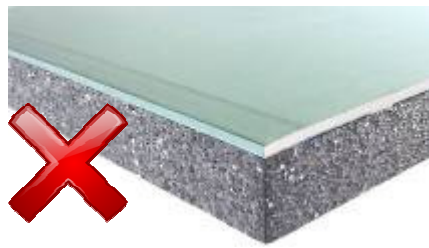


Carreaux blanc, rose, vert, bleu
(Standard, feu, locaux humides, acoustique)



Plâtre en poudre, Enduit, admis sous réserves
Merci de nous consulter

PRODUITS A BASE DE PLATRE NON ADMIS : (liste non exhaustive)



Complexes de doublage
(Plaques de plâtre & PSE blanc ou gris)

Complexe isolant
(Plaques & laine de roche)



Décoration vinyle
(Plaques de plâtre avec revêtement étirable en vinyle)



Revêtements fibre de verre
(Plaques de plâtre avec revêtement en fibre de verre créant un relief)



Pare-vapeur
(Plaques de plâtre avec revêtement « aluminium » pare vapeur)